



Interdiction de fumer dans l'Union européenne

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 1er février 2007

Bonjour. Les médias ont annoncé que la Commission européenne se penchait sur le dossier du tabagisme passif en vue :

- soit d'émettre des recommandations aux différents pays membres de l'Union pour les inciter à avoir une politique plus stricte en matière de tabagisme,
- soit d'interdire purement et complètement le tabac dans TOUS les lieux publics dans TOUS les pays de l'Union européenne.

Ne serait-il pas important que DNF se mobilise pour faire pression sur la Commission en créant à nouveau une pétition à l'attention des différents membres de la Commission (et ainsi tout mettre en Suvre pour contre les lobbies du tabac) ? Les Français qui voyagent à l'étranger pourraient ainsi bénéficier d'un air sain partout dans l'Union !

Merci d'avance pour votre compréhension.

Réponse :

- C'est effectivement une annonce très rassurante du commissaire Andros Kiprianou.
- Notre association est membre de l'Alliance Contre le Tabac qui est représentée au réseau ENSP qui coordonne les actions européennes.
- Autant il était opportun que l'Europe profite de la décision française du 1er février, autant DNF risque de bruler ses cartouches inutilement en lançant une surenchère trop immédiate.
- Nous allons donc nous contenter d'intervenir au sein du réseau, mais le moment venu nous comptons sur vous pour répondre présents comme vous l'avez si brillamment fait voici 3 mois